



Communiqué de presse

Pour diffusion immédiate

Un plan d'intervention est mis en place par Gildan afin de minimiser l'impact du tremblement de terre en Haïti

-La Société s'engage à offrir de l'aide aux sinistrés et aux Haïtiens-

Montréal, le mercredi 13 janvier 2010 – Les Vêtements de Sport Gildan Inc. (TSX et NYSE : GIL) est en cours d'obtenir des informations afin d'évaluer pleinement l'impact du tremblement de terre survenu en Haïti sur les activités et les employés de ses sous-traitants dans ce pays. Gildan ne possède pas d'usines de production intégrée en Haïti, cependant, elle a recours à des sous-traitants dans ce pays pour coudre la majorité du textile produit dans son usine en République dominicaine. Des informations préliminaires nous indiquent que deux des trois usines des sous-traitants utilisés par Gildan en Haïti sont intactes, mais que la troisième usine, dont la production est moins élevée, a subi des dommages substantiels. Les usines de textile et de couture de la Société en République dominicaine n'ont pas été touchées par le tremblement de terre.

Le centre de fabrication de Gildan en République dominicaine et en Haïti fournit présentement une partie des besoins en t-shirts de base de la Société destinés au marché de la sérigraphie aux États-Unis. L'inventaire de la Société continue d'être en très bonne position et nous mettons présentement en place un plan d'intervention afin de minimiser les ruptures potentielles de la production des sous-traitants en Haïti, en augmentant la production dans nos usines intégrées de couture en République dominicaine, au Honduras et au Nicaragua. Ces mesures permettront à la Société de continuer d'être bien positionnée pour rencontrer la demande accrue en t-shirts durant la haute saison estivale de vente. L'approvisionnement en produits pour les clients de vente au détail de la Société n'est pas touché par la situation en Haïti.

La Société offrira une analyse plus approfondie ainsi qu'une mise à jour dès qu'elle aura plus d'information sur l'état de la situation de ses sous-traitants en Haïti ainsi que de la logistique et des infrastructures dans le pays.

Principalement, la direction de Gildan est hautement concernée par le bien-être des Haïtiens et s'engage à jouer un rôle important quant au déploiement d'efforts visant à fournir de l'aide humanitaire au pays.

Profil

Gildan est une entreprise verticalement intégrée du secteur de la fabrication et de la commercialisation de vêtements de base de qualité. La Société est le principal fournisseur de vêtements de sport destinés au marché de la sérigraphie aux États-Unis et au Canada. Gildan est également un important fournisseur pour ce même marché en Europe et sa présence est en croissance au

Mexique et dans la région Asie-Pacifique. La Société vend des t-shirts, des chandails sport et des vêtements molletonnés non imprimés en grandes quantités à des distributeurs de vente en gros, vêtements qui sont par la suite ornés de motifs ou de logos par des imprimeurs sérigraphes. Ultimement, les consommateurs achètent les produits qui portent l'étiquette Gildan lors d'événements sportifs, de spectacles ou d'événements professionnels, ainsi que dans les destinations de voyage et de tourisme. Les produits Gildan sont également utilisés en guise d'uniformes de travail ainsi que pour d'autres fonctions semblables afin de véhiculer une identité individuelle, de groupe ou d'équipe. La Société est aussi l'un des plus grands fournisseurs de chaussettes de marque privée et de marque Gildan vendues principalement aux détaillants du marché de masse. De plus, Gildan s'est fixée comme objectif de devenir un important fournisseur de sous-vêtements pour hommes et garçons et de vêtements de sport non imprimés aux détaillants du marché de masse en Amérique du Nord.

Énoncés prospectifs

Certains énoncés qui figurent dans le présent communiqué constituent des énoncés prospectifs au sens de la loi intitulée Private Securities Litigation Reform Act of 1995 des États-Unis et des lois et de la réglementation sur les valeurs mobilières du Canada. Ces énoncés sont assujettis à des risques, incertitudes et hypothèses importants. Les énoncés prospectifs comprennent notamment de l'information sur nos objectifs et sur les stratégies visant à atteindre ces objectifs, en plus de renseignements sur nos opinions, nos plans, nos attentes, nos anticipations, nos estimations et nos intentions. Les énoncés prospectifs se reconnaissent généralement à l'emploi de termes ayant une connotation conditionnelle ou prospective, tels que « peut », « fera », « s'attend à », « prévoit », « a l'intention de », « estime », « suppose », « anticipe », « planifie », « croit », « continue », de la forme négative de ces expressions ou des variantes de celles-ci ou de termes semblables. Le lecteur est invité à consulter les documents que nous avons déposés auprès des autorités canadiennes en valeurs mobilières et de la Securities and Exchange Commission des États-Unis ainsi que la rubrique « Risques et incertitudes » et les risques décrits à la rubrique « Gestion des risques financiers » du rapport de gestion de l'exercice 2009 pour une analyse des facteurs pouvant influencer sur nos résultats futurs. Les principaux facteurs et les principales hypothèses qui ont été retenus pour tirer une conclusion ou formuler une prévision ou une projection sont également présentés dans le présent document.

Les énoncés prospectifs sont, de par leur nature, incertains et les résultats ou les événements qui y sont prévus pourraient différer considérablement des résultats ou des événements réels. Les facteurs marquants qui pourraient faire en sorte que les événements ou les résultats réels diffèrent considérablement des conclusions, hypothèses ou projections reflétées dans ces énoncés prospectifs comprennent notamment :

- *notre capacité à mettre nos stratégies et plans de croissance à exécution et, notamment, à réaliser les gains de parts de marché, la mise en œuvre des mesures de compression des coûts, et la conclusion et l'intégration réussies des acquisitions;*
- *l'intensité de la concurrence et notre capacité de la soutenir efficacement;*
- *l'adversité de l'évolution de la conjoncture et des conditions financières dans le monde ou dans un ou plusieurs des marchés que nous desservons;*
- *notre dépendance à l'égard d'un petit nombre de clients d'envergure;*

- le fait que nos clients ne soient pas dans l'obligation de passer un minimum de commandes fermes;
- notre capacité à prévoir l'évolution des préférences et tendances de consommation;
- notre capacité à gérer nos niveaux de stocks en fonction de l'évolution de la demande;
- les fluctuations et la volatilité des cours des matières premières entrant dans la confection de nos produits, comme le coton et les fibres de polyester;
- notre dépendance à l'égard de fournisseurs clés et notre capacité à maintenir un approvisionnement ininterrompu en matières premières;
- les risques liés aux conditions météorologiques et au climat politique et socioéconomique propres aux pays où nous exerçons nos activités et, notamment, l'instabilité politique actuelle au Honduras;
- la perturbation des activités de fabrication et de distribution par des conflits de travail, l'instabilité politique, le mauvais temps, les catastrophes naturelles et d'autres événements ou sinistres imprévus;
- la modification de lois et accords sur le commerce international sur lesquels compte actuellement la Société pour exercer ses activités de fabrication ou pour l'application des mesures de protection qu'ils prévoient;
- les facteurs ou circonstances qui pourraient faire grimper notre taux d'imposition effectif, dont le résultat de vérifications fiscales ou la modification de lois ou traités fiscaux applicables;
- la conformité à la réglementation en matière d'emploi, d'environnement, de fiscalité, de commerce international ainsi que de santé et sécurité au travail dans les territoires où nous exerçons nos activités;
- notre grande dépendance à l'égard de nos systèmes informatisés pour la conduite de nos activités commerciales;
- l'évolution de nos relations de travail avec nos employés ou des règlements sur l'emploi au Canada comme à l'étranger;
- une mauvaise presse par suite d'une violation des lois du travail ou pour des pratiques professionnelles ou commerciales contraires à l'éthique par la Société ou ses sous-traitants;
- notre dépendance à l'égard de gestionnaires clés et notre capacité à attirer et à retenir à notre service le personnel clé;
- l'évolution ou le risque de violation des lois et règlements sur la sécurité des produits de consommation, dont la Consumer Product Safety Improvement Act des États-Unis, qui vient d'être adoptée;
- les modifications de conventions et d'estimations comptables;
- l'exposition aux risques découlant des instruments financiers, dont le risque de crédit, le risque d'illiquidité, le risque de change et le risque de taux d'intérêt.

Ces facteurs pourraient faire en sorte que le rendement et les résultats financiers réels de la Société au cours des périodes futures diffèrent de façon marquée des estimations ou des projections à l'égard de la performance ou des résultats futurs exprimés, expressément ou implicitement, dans ces énoncés prospectifs. Les énoncés prospectifs ne tiennent pas compte de l'incidence que les opérations ou les éléments non récurrents ou particuliers annoncés ou qui se produiront après le dépôt des états financiers auraient sur les activités de la Société. Par exemple, ils ne tiennent pas compte de l'incidence des cessions, des acquisitions ou autres transactions, des dépréciations d'actifs ou d'autres charges annoncées ou qui sont constatées après la formulation des énoncés prospectifs. L'incidence financière de ces opérations et d'éléments non récurrents ou inhabituels peut se révéler complexe et dépend nécessairement des faits propres à chacun d'eux.

Même si nous sommes d'avis que les attentes exprimées dans nos énoncés prospectifs sont raisonnables, rien ne peut garantir qu'elles se concrétiseront. Les énoncés prospectifs ont pour but de fournir au lecteur une description des attentes de la direction quant à la performance financière de la Société pour l'exercice 2010 et ils risquent de ne pas convenir à d'autres fins. De plus, à moins d'indication contraire, les énoncés prospectifs présentés dans ce communiqué ont été établis en date de ce dernier, et nous ne nous engageons nullement à les actualiser publiquement ni à les réviser.

à la lumière de nouveaux renseignements ou d'événements futurs ou pour quelque autre motif que ce soit, sauf si les lois ou les règlements applicables l'exigent. Les énoncés prospectifs contenus dans ce communiqué sont présentés sous réserve expresse de cette mise en garde.

- 30 -

Personnes-ressources :

Laurence G. Sellyn

Premier vice-président,
chef des services financiers et
administratifs

Tél. : 514-343-8805

Courriel : lsellyn@gildan.com

Sophie Argiriou

Directrice
Communications avec les
investisseurs

Tél : 514-343-8815

Courriel : sargiriou@gildan.com

Geneviève Gosselin

Directrice
Communications corporatives

Tél : 514-343-8814

Courriel : ggosselin@gildan.com